



Contester l'achat d'un appartement

Par **Norbert974**, le **12/08/2015** à **13:13**

Bonjour

J'ai acheté un appartement il y a 4 ans en copropriété.

Le bâtiment a environ 25 ans.

En fin 2014, nous avons voté en Ag la pose de compteurs d'eau individuels suite à l'augmentation impressionnante des charges.

J'ai donc fait venir un plombier qui en regardant l'état des canalisations et tuyauteries de l'immeuble me dit que tout est dans un très très mauvais état.

Les canalisations sont entourées de rouille (intérieur et extérieur des canalisations)

Le plombier m'explique que tout cela va générer au fur et à mesure une perte de pression d'eau dans les robinets pour au final être complètement bouché.

Il me dit que la réparation de toutes ces canalisations et tuyauteries coûtera dans les 50000 euros.

Ma question est la suivante: puis-je contester l'achat de mon appartement et considérer ce problème comme étant un vice caché?

Suis-je encore dans le délai (près de 4 ans après la signature chez le notaire)?

Merci d'avance

Par **youris**, le **12/08/2015** à **13:30**

bonjour,

avant d'envisager de contester l'achat de votre appartement, vous devriez demander l'avis d'un autre plombier.

si votre immeuble a 25 ans, il est probable que les canalisations d'eau soient en cuivre donc exemptes de rouille aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

salutations

Par **janus2fr**, le **12/08/2015** à **13:39**

Bonjour,

L'état des canalisations devait être visible, vous dites qu'elles sont "rouillées" à l'extérieur, lors des visites avant votre achat.

Cela ne constitue donc pas un vice caché et vous n'avez aucun recours.

Par **Norbert974**, le **12/08/2015** à **17:37**

Bonjour il s agit en faite des canalisations et tuyauteries de l'immeuble situées dans les parties communes.

Il y a plusieurs plombiers qui sont venus et qui ont le même discours .

L état est déplorable les matériaux utilisés sont plus que médiocres

Les tuyaux sont très abîmés et l'intérieurs est rempli d'une espèce de couche marron / rouge

La dernière fois que nous avons du couper l'arrivée d'eau du bâtiment, la remise en route a été très difficile

Le débit de l'eau était très bas et il a fallu dévisser les robinets et retirer des espaces de cailloux